



Enquête Pics Nord et Pas-de-Calais 2022-2023



Rédaction : Baptiste Boutilleux – Chargé d'études Faune Vertébrée Terrestre

Pour participer et améliorer les connaissances sur ces espèces dans le Nord-Pas-de-Calais,
contactez : baptiste.boutilleux@gon.fr



I- Contexte et Enjeux

En écologie forestière, les oiseaux constituent un groupe d'étude privilégié, comprenant des espèces bio-indicatrices, c'est-à-dire dont les réponses biologiques aux différents facteurs du milieu sont évidentes et aisément identifiables, permettant ainsi de caractériser l'état et l'évolution de l'écosystème dans son ensemble. En termes de biodiversité, ce concept d'espèce indicatrice est d'autant plus important qu'il est très souvent impossible de prendre en compte le nombre considérable de taxons que l'on retrouve dans les écosystèmes forestiers. L'impact des modifications de la structure et de la composition végétale peut être mesuré au travers des bio-indicateurs. Sous cet angle, ceux-ci peuvent donc aider à orienter la gestion forestière.

Parmi les bio-indicateurs forestiers, les Pucidés sont des espèces particulièrement intéressantes. En effet, ce sont des cavernicoles primaires, c'est-à-dire qu'ils creusent eux-mêmes leur nid dans les troncs d'arbres. Leur densité et leur diversité influencent significativement celles des cavernicoles secondaires, c'est-à-dire des espèces qui requièrent des loges préexistantes, creusées par les cavernicoles primaires, pour s'abriter ou compléter leur cycle annuel. Parmi ces dernières, on retrouve d'autres oiseaux (Mésanges, Sittelles, Chouettes, Pigeon colombin, Choucas des tours etc.), des mammifères (Loir gris, Lérot, Chiroptères, etc.) ou des insectes (Guêpes, Frelons, Abeilles, Papillons, etc.).

Cette nouvelle enquête régionale s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action Milieux Forestiers. Elle permettra de répondre au besoin, émergé lors de la rédaction de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Nord-Pas-de-Calais, du manque de connaissances sur la répartition et sur les tailles de populations de certains Picidés car ils n'ont jusqu'alors pas encore fait l'objet de recherche spécifique à l'échelle du territoire de l'ancienne région administrative.

La présente enquête cible spécifiquement deux espèces que sont le Pic noir (*Dryocopus martius*) et le Pic mar (*Dendrocoptes medius*). Les trois autres espèces de cette famille, nicheuses sur le territoire régional, sont le Pic épeiche (*Dendrocopos major*), le Pic vert (*Picus viridis*) et le Pic épeichette (*Dryobates minor*). Celles-ci sont soit relativement mieux connues, soit pas totalement forestières. Cependant, toutes informations concernant ces dernières espèces, acquises dans le cadre de la présente enquête, seront toujours bonnes à prendre.

Le Pic noir (*Dryocopus martius*), considéré comme la plus grande espèce de sa famille, semble avoir colonisé la plupart des habitats lui étant propices dans la région. Cependant il reste mal connu et surtout peu recherché spécifiquement.

Le Pic mar (*Dendrocoptes medius*) est considéré en Europe comme une espèce indicatrice de première importance dans le contexte des forêts tempérées feuillues. Il figure dans l'Annexe I de la Directive Oiseaux de l'Union européenne (79/409/CEE). Essentiellement présent dans l'est de l'ex-région a connu une expansion notable en Europe et dans le Nord-Pas-de-Calais.

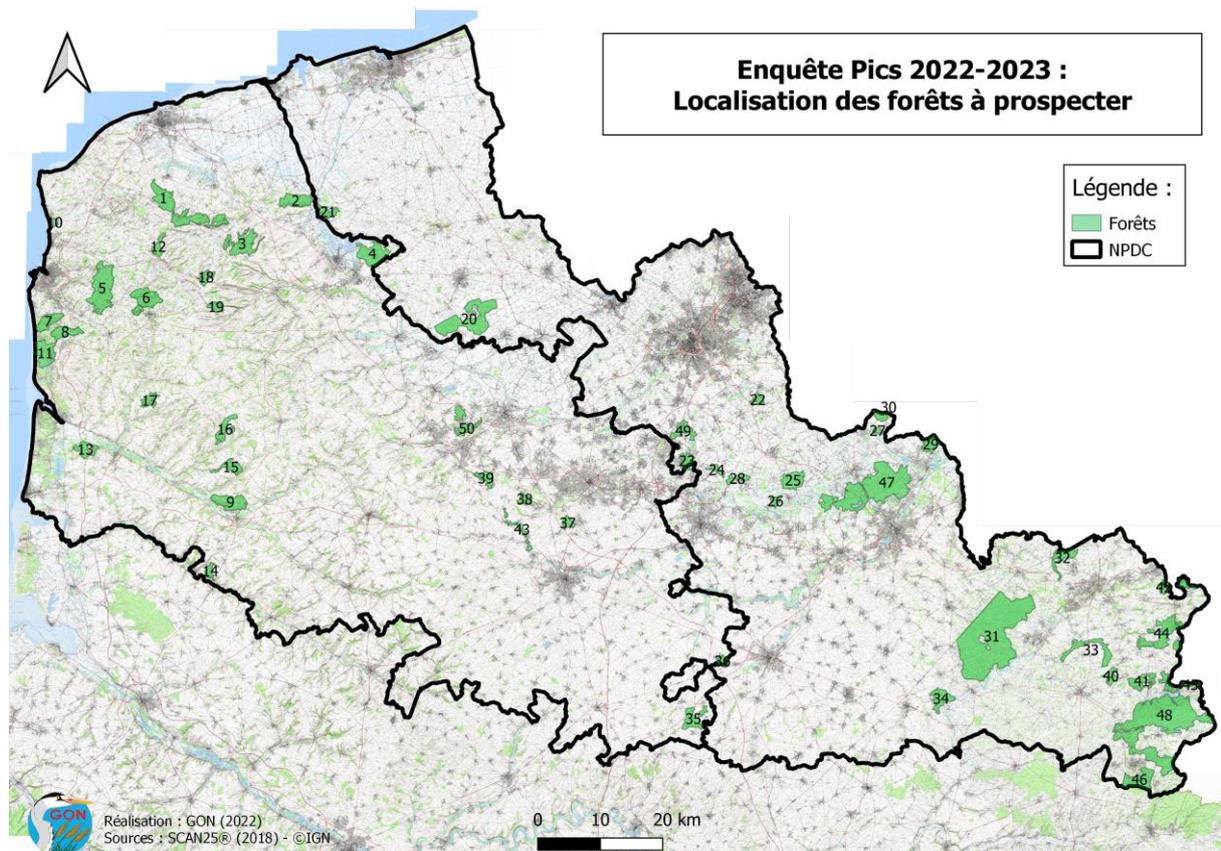
II- Objectifs visés

L'enquête s'inscrit dans les actions suivantes :

1. Suivi des effectifs des Pics noir et mar en période de nidification
 2. Améliorer les connaissances de la biologie et de l'écologie des Pics noirs et mar
 3. Détermination et hiérarchisation des habitats favorables à chacune des espèces
- a) Objectifs principaux
- Estimer les effectifs des populations nicheuses dans le Nord-Pas-de-Calais
 - Caractériser l'habitat préférentiel
- b) Objectifs secondaires
- Déterminer les facteurs défavorables à l'installation des espèces et proposer des mesures de gestion adaptées

III- Matériels et méthodes

Les Pics sont des espèces intimement liées aux milieux forestiers, les sites de suivis ont été définis sur la base des observations de ces espèces durant les 10 dernières années (d'après SIRF, 2011 à 2021).



1. Méthode

La collecte des données est basée sur :

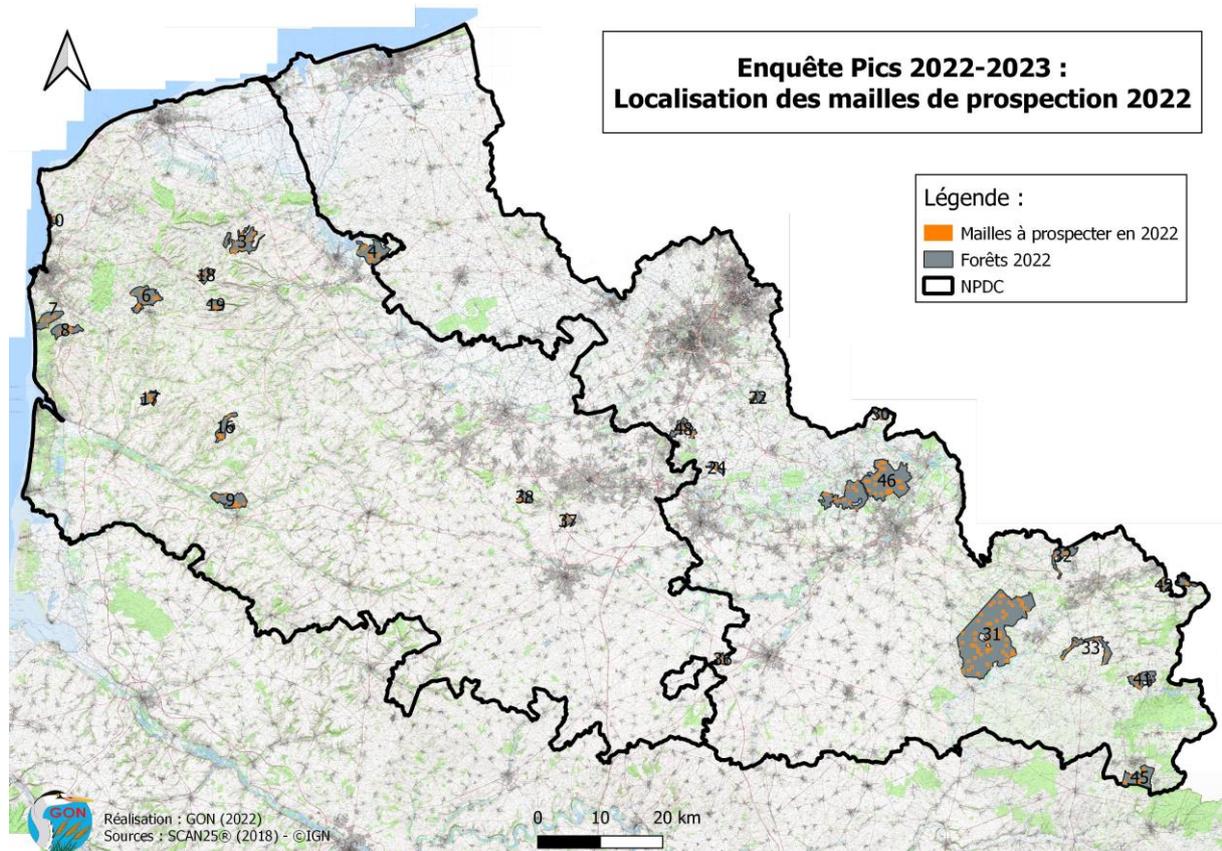
- des prospections de terrain organisées selon un protocole précis.

2. Protocole

L'enquête se déroulant sur 2 années, un tirage aléatoire des boisements a été effectué. Chaque observateur volontaire choisira la prospection d'un boisement ou d'une partie de boisement (pour les grand massifs) tiré au sort, auprès du coordinateur. Chaque boisement suivi fait l'objet d'une découpe en mailles de 500m x 500m. Les mailles de 500mx500m sont tirées au sort, de sorte à représenter 15% de la superficie du boisement. L'observateur devra réaliser 1 point d'écoute, dans la mesure du possible au niveau du centroïde de la maille (cf. fiche de terrain), pour chacune des mailles 500mx500m dont il a la charge.

Les points d'écoute sont disposés de telle manière à être espacés d'au moins 300 mètres et placés le plus loin possible de toute nuisance sonore (ruisseau, route, etc.) pour avoir la meilleure écoute possible.

Pour le choix des boisements à prospector en 2022, les observateurs doivent se référer à la carte suivante et faire un retour de leur choix au coordinateur :



N°	Forêt(s) correspondante(s)	nb de mailles			
			24	Bois de l'Abbaye Deprez	1
3	Forêt Domaniale de Tournehem	8	30	Forêt Domaniale de Flines	2
4	Forêt Domaniale de Clairmarais	8	31	Forêt Domaniale de Mormal	57
6	Forêt de Devres	7	32	Bois de la Haute Lanière	4
7	Forêt Domaniale d'Escault	4	33	Bois de la Garde	6
8	Forêt Domaniale d'Hardelot	4	36	Bois de Bourlon	2
9	Forêt Domaniale d'Hesdin	6	37	Forêt Domaniale de Vimy	2
10	Dunes de la Slack	1	38	Bois de Mont	2
16	Bois de Créquy	4	41	Bois de la garde de Belleux	4
17	Forêt de Moncavrel	3	42	Bois de Beaumont	3
18	Bois du Loquin	2	45	Forêt Domaniale de Fourmies	6
19	Grand bois	2	46	Forêt Domaniale de Raismes-St-Amand	33
22	Bois de la Tassonière	1	48	Forêt Domaniale de Phalempin	4

Il serait pertinent pour les boisements comportant moins de 5 mailles de prospections que ce soit le même observateur qui prennent charge l'ensemble des mailles du dit boisement. Pour les grands massifs, le coordinateur fera une proposition des mailles à prospector par sous-secteurs aux observateurs intéressés.

a) Déroulement de la prospection

Réalisation d'un point d'observation/écoute de 5 minutes à partir d'un point fixe, à l'aide de jumelles et d'une bande sonore reliée à une enceinte nomade comportant :

- **30 secondes d'écoute**
- **30 secondes de chant du Pic mar**
- **1 minute d'écoute**
- **30 secondes de chant du Pic noir**
- **2 minutes et 30 secondes d'écoute**

Cette bande sonore est à lancer dès l'arrivée sur le point d'observation/écoute.

b) Les conditions d'observations

L'observation doit être réalisée par temps calme, clair, sans vent ni pluie.

c) Les heures de prospection

Les prospections devront s'effectuer le matin, du lever du soleil à midi, période où les pics sont les plus actifs.

d) Les dates de prospection

La période de suivi s'effectuera de début mars à fin avril. 1 unique passage est à réaliser pour chaque point d'écoute.

IV- Rendu des résultats

Les observateurs devront rentrer leurs données dans la base SIRFv2 sur l'application « saisie mobile ». Le point d'écoute sera la référence du pointage de la donnée. **Il est indispensable de faire figurer dans le champ remarque « Enquête Pics 2022 ».** L'observateur pourra soit utiliser l'outil de géolocalisation soit pointer plus tard son point s'il préfère prendre des notes papier sur le terrain.

Pour chaque point d'écoute, les observateurs devront également renseigner, par de simple cases à cocher sur leur fiche de terrain, les informations habitats suivantes :

Essence principale :

Chêne	Hêtre	Charme	Erable	Frêne	Bouleau	Conifère

Recouvrement strate arborée :

0 à 25 %	25 à 50 %	50 à 75 %	75 à 100 %

Recouvrement strate arbustive :

0 à 25 %	25 à 50 %	50 à 75 %	75 à 100 %

Recouvrement strate herbacée :

0 à 25 %	25 à 50 %	50 à 75 %	75 à 100 %

Ces informations liées à l'habitat sont à retourner au coordinateur par mail.

Les paramètres de température, de pourcentage de couverture nuageuse, la date et l'heure de chaque observation devront être précisés.

Note concernant les observations négatives :

Il est indispensable de faire figurer sous forme d'une donnée nulle les points d'observation/écoute pour lesquels aucune observation de (ou des) l'espèce(s) n'a pas été réalisée. Elle permettra, lors de l'interprétation des données de pouvoir évaluer la pression de prospection au cours de l'étude.

V- Bibliographie

- BEAUDOIN C., BOUTROUILLE C., CAMBERLEIN P., GODIN J., LUCZAK C., PISCHIUTTA R. & SUEUR F. [coord.] (2019). Les oiseaux nicheurs du Nord et du Pas-de-Calais. Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais, 2019. Biotope, Mèze, 488 p.
- COLMANT L. (2016). Les loges du Pic noir *Dryocopus martius* : Espèce hôte et prédation par la Martre *Martes martes* en période de nidification et en automne-hiver. *Aves* 53 (2) : 69-82.
- COUANON V. & VERGNE J. (2017). Enquête participative Pics sur les versants Français et Espagnol des Pyrénées. 2p.
- GANGE J-L., AURIA J-C. & DUVALLET S. (2010). Caractérisation des sites de nidifications du Pic noir *Dryocopus martius* dans les Pyrénées occidentales. *Le Casseur d'os* 10 : 80-96.
- LEHAIRE F., PAQUET J-Y. & MONTICELLI D. (2010). Etudes des habitats utilisés par le Pic mar en région Wallonne à partir des données de l'inventaire forestier. *Forêt Wallonne* 104 : 50-61.
- LOVATY F. (2001). Une rapide technique ponctuelle pour dénombrer sur une superficie quadrillée les pics aux cantons vastes et disséminés. *Alauda* 69 (2) : 229-238.
- MULLER Y. (2017). Dénombrements des populations de Pics noir, cendré et mar dans la Forêt communale de Wingen en 2017. LPO Alsace. 32p.
- TOMBAL J-Ch. [coord.] (1996). Les Oiseaux de la Région Nord-Pas-de-Calais – Effectifs et distributions des espèces nicheuses : période 1985-1995. *Héron* 29, 336p.